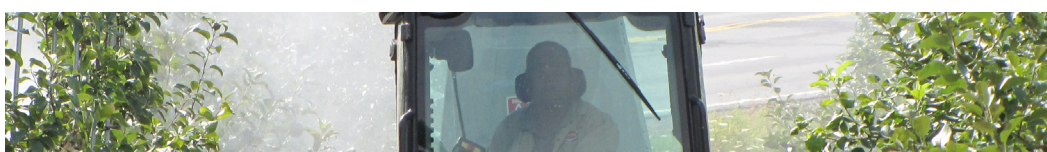
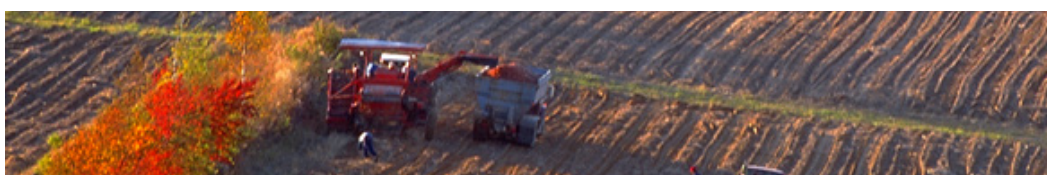
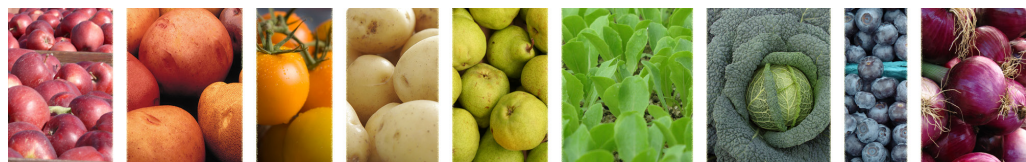


2021

RAPPORT ANNUEL

CANADAGAP[®]

www.canadagap.ca



Programme CanadaGAP

245 Menten Place, Bureau 312

Ottawa (Ontario)

Tél. : (613) 829-4711

Télec. : (613) 829-9379

info@canadagap.ca

Rapport annuel 2021

Survol du programme

CanadaGAP® est un programme de salubrité alimentaire conçu à l'intention des producteurs, des emballeurs, des remballeurs, des entrepositaires, des grossistes et des courtiers de fruits et de légumes. Lancé officiellement en septembre 2008, par l'adhésion de cinq cents producteurs de pommes de terre, le programme compte aujourd'hui 3 000 entreprises participantes au sein de l'industrie des fruits et des légumes frais au Canada et aux États-Unis.

CanadaGAP vise à faciliter la mise en œuvre de procédures de salubrité alimentaire efficaces au sein d'entreprises de fruits et de légumes frais. Les services d'audit et de certification dans le cadre du programme sont exécutés par de tierces parties, des organismes de certification accrédités. Depuis 2010, les options B, C et D du programme ont fait l'objet d'une évaluation comparative de l'Initiative mondiale pour l'innocuité alimentaire (GFSI), qui a reconnu officiellement qu'elles étaient conformes à ses exigences. Le programme, qui bénéficie également de la reconnaissance officielle du gouvernement canadien, a fait l'objet d'une évaluation comparative selon le Règlement sur la salubrité des aliments au Canada en vue de confirmer son entière conformité aux exigences réglementaires canadiennes relatives à la salubrité des aliments.

Deux guides, l'un pour les produits de serre et l'autre pour les fruits et les légumes, ont été élaborés par le secteur horticole, puis soumis à l'examen technique d'experts du gouvernement du Canada. Ils sont destinés aux entreprises qui mettent en œuvre de bonnes pratiques agricoles (BPA) et de bonnes pratiques de fabrication (BPF) et qui maintiennent un programme de salubrité alimentaire efficace. Les guides sont fondés sur une analyse rigoureuse des risques selon les sept principes HACCP (analyse des risques et maîtrise de contrôles critiques) reconnus à l'échelle internationale. Les documents du programme sont offerts gratuitement sur le site Web de CanadaGAP, à l'adresse www.canadagap.ca/fr/.

Près de trois mille fournisseurs de fruits et de légumes frais possèdent la certification CanadaGAP. Le programme reçoit un solide appui de la part des secteurs canadiens du commerce de détail, de la transformation et des services alimentaires et bénéficie d'une reconnaissance internationale au sein de l'ensemble des marchés d'exportation aux États-Unis, en Amérique latine, en Europe et en Asie. Les efforts concertés d'une équipe dévouée d'employés, du Conseil d'administration, d'intervenants et de participants au programme contribuent à renforcer la mise en œuvre de la salubrité alimentaire dans l'ensemble du secteur horticole.



Principales réalisations en 2021

Les deux dernières années ont posé des défis sans précédent à l'industrie horticole. Plusieurs secteurs de l'économie ont été profondément perturbés par la pandémie mondiale du coronavirus (COVID-19), notamment l'industrie alimentaire dans son ensemble, et en particulier, les producteurs de fruits et de légumes frais. CanadaGAP et ses organismes de certification partenaires se sont efforcés de s'adapter à l'environnement changeant auquel sont confrontées les exploitations qui continuent d'avoir besoin de la certification de salubrité alimentaire en ces temps difficiles. Certaines modifications du programme effectuées en 2020 ont continué dans la mesure du possible en 2021 :

- Le retardement des audits et la prolongation des certificats de CanadaGAP jusqu'à six mois, lorsque les audits n'ont pas pu se dérouler comme prévu.
- Des procédures modifiées permettant d'effectuer les audits CanadaGAP à l'aide de méthodes d'audits partiels à distance, afin de réduire le temps de l'auditeur sur place.
- La tenue des réunions et des événements dans un format virtuel.
- Le maintien de dialogue continu avec tous les intervenants.

2021 a également été une année difficile pour les entreprises qui doivent maintenir la conformité avec des attentes de plus en plus rigoureuses en matière de salubrité alimentaire. CanadaGAP a subi une nouvelle évaluation comparative des exigences de GFSI au cours de la période 2020-2021, et par conséquent a introduit un certain nombre de changements au programme qui ont élevé la barre pour l'obtention de la certification. Au printemps 2021, les entreprises ayant besoin de certificats reconnus par GFSI ont dû résoudre toutes les non-conformités relevées lors de l'audit avant de pouvoir être certifiées. Les plans de mesures correctives sont devenus plus courants parmi les participants au programme CanadaGAP. À l'automne, de nouvelles exigences sont entrées en vigueur concernant les exigences des audits à l'improviste. De plus amples informations sur ces changements sont disponibles sur le site Web de CanadaGAP à l'adresse www.canadagap.ca/fr/.

Malgré les nombreux défis de l'industrie en raison de la COVID, la période d'un an se terminant le 31 août **2021 a donné lieu à la note d'audit moyenne la plus élevée jamais enregistrée pour les participants au programme CanadaGAP.** Sur la base des résultats préliminaires de l'audit (avant la mise en place de mesures correctives), la moyenne globale de 94,61 % a été mesurée parmi les participants de toutes les options de certification CanadaGAP. Bien que cohérentes avec les résultats au cours des six dernières années, les notes d'audit moyennes de l'année dernière sont légèrement plus élevées dans tous les groupes de cultures à l'exception des pommes de terre et des fruits de verger et de vigne. Nous félicitons les entreprises certifiées CanadaGAP qui continuent de maintenir et d'atteindre des niveaux élevés de salubrité alimentaire au sein de leurs exploitations!



Aperçu des activités de CanadaGAP de 2021

Tout en faisant face aux impacts de la pandémie et en maintenant l'accent sur la production et la manipulation sécuritaires des fruits et légumes frais, CanadaGAP a entrepris avec succès un certain nombre d'activités au cours de la dernière année :

- **Maintien de la reconnaissance du gouvernement :** CanadaGAP a premièrement reçu la pleine reconnaissance du gouvernement fédéral en 2017, dans le cadre du Programme de reconnaissance de la salubrité des aliments. Afin maintenir sa reconnaissance, CanadaGAP doit témoigner de la saine gestion du système de certification, satisfaire à toutes les exigences réglementaires applicables et obtenir l'approbation de l'ACIA pour toute proposition de modification au programme. En août 2021, CanadaGAP a soumis les documents requis pour permettre à l'ACIA de terminer son examen annuel des changements et pour entreprendre une vérification de 40 mois sur les processus de CanadaGAP. L'ACIA et les gouvernements provinciaux intéressés entreprennent un examen complet pour s'assurer que la norme de salubrité des aliments demeure techniquement solide, et que CanadaGAP et ses agents de prestation exécutent le programme conformément aux exigences gouvernementales. L'examen du maintien de la reconnaissance de 40 mois devrait se terminer au début de 2022.
- **Mise à jour des guides de salubrité des aliments CanadaGAP :** La version 9.0 des guides de salubrité des aliments CanadaGAP a été publiée à la fin de 2020, et est entrée en vigueur le 1er avril 2021. Un avis de correction a été émis à la mi-saison concernant les exigences du programme d'approbation des fournisseurs pour les entreprises certifiées qui s'approvisionnent en concombres et en poivrons destinés au marinage. CanadaGAP ne prévoit pas qu'une mise à jour sera publiée pour les guides de salubrité des aliments en 2022.
- **Disponibilité prolongée des organismes de certification :** Un nouvel organisme de certification pour CanadaGAP, Perry Johnson Registrars Food Safety Inc. (PJRFSI), a complété sa première année de service d'audits et de certification CanadaGAP en 2021. Les deux autres organismes de certification autorisés par CanadaGAP – NSF Canada Agricultural Certification Services, et le Bureau de normalisation du Québec (BNQ) – continuent d'offrir leurs services au Canada et aux É.-U. CanadaGAP a également été approché par d'autres OC au cours de l'année dernière exprimant leur intérêt à offrir la certification CanadaGAP à leurs clients. Nous prévoyons annoncer bientôt l'ajout d'un quatrième OC pour élargir les options disponibles aux participants au programme de CanadaGAP.
- **Solutions de documentation réactive/électronique :** CanadaGAP a déployé des efforts pour répondre aux participants au programme demandant des solutions aux défis liés au maintien de la documentation et de la tenue des registres. Le programme continue d'accroître des partenariats avec plusieurs organisations affiliées intéressées qui ont développé un logiciel propriétaire pour la tenue de registres, une version remplissable Word des guides, et la traduction de gabarits de formulaires CanadaGAP dans diverses langues. Depuis plusieurs années, CanadaGAP a mis à disposition les Guides de salubrité des aliments en espagnol en tant que ressource. L'année dernière, nous avons produit des formats remplissables PDF pour les guides de salubrité des aliments et la liste de contrôle de l'auto-évaluation. Des efforts sont en cours pour améliorer l'accès aux versions électroniques aux documents CanadaGAP par le biais d'entreprises coopératives. Pour de plus amples détails, consultez la page « Liens connexes sur la salubrité des aliments » sur le site Web de CanadaGAP.



- **Maintien de la reconnaissance GFSI :** Afin de maintenir la reconnaissance par l'Initiative mondiale pour l'innocuité alimentaire (GFSI), CanadaGAP a commencé la réévaluation comparative selon les dernières exigences de GFSI (v.2020.1) en mai 2020. Le processus de la réévaluation comparative a été achevé en mai 2021. Depuis 2010, CanadaGAP a fait l'objet d'une évaluation comparative de GFSI et a obtenu sa reconnaissance officielle de GFSI. La reconnaissance de GFSI demeure importante pour les utilisateurs du programme CanadaGAP, car elle est primordiale pour obtenir le soutien de la certification auprès des détaillants, des transformateurs et des clients du service de l'alimentation.



Compte rendu du Conseil d'administration

Assemblée générale annuelle

CanAgPlus, la société à but non lucratif qui détient et exploite le programme CanadaGAP, tient son assemblée générale annuelle (AGA) en novembre ou décembre. En raison de la pandémie mondiale du coronavirus, l'AGA a eu lieu en ligne le 2 décembre 2020. L'assemblée a connu un taux de participation record et trois résolutions ont été adoptées par les membres. Parmi les résolutions, les membres ont entériné une proposition de mise à jour des règlements administratifs corporatifs relatifs à la composition du Conseil d'administration de CanAgPlus. Présentés par le Conseil d'administration avec le soutien des deux organisations fondatrices de la société [le Conseil canadien de l'horticulture (CCH) et l'Association canadienne de la distribution de fruits et légumes (ACDFL)], les membres ont approuvé des changements qui :

- assurent un ratio approprié de représentants de chacun des groupes d'intervenants (producteurs, emballeurs, réemballeurs/grossistes/courtiers, clients, etc.), et
- donnent le pouvoir aux membres d'élire des membres pour leur propre Conseil d'administration sans avoir besoin de l'approbation du CCH et de l'ACDFL après la tenue des élections.

L'AGA de 2021 sera encore tenue en ligne et aura lieu le 29 novembre 2021, à 13h, heure de l'Est. De plus amples détails sont publiés sur le site Web de CanadaGAP.



Conseil d'administration

Le Conseil d'administration se réunit en personne deux fois par année, sous des circonstances normales, et tient des conférences téléphoniques. Les réunions se sont déroulées en ligne depuis mars 2020.

Le Conseil est composé de huit administrateurs bénévoles qui siègent pendant un mandat de deux ans en rotation, et quatre administrateurs sont élus chaque année. Le Conseil d'administration a accueilli une nouvelle administratrice et un ancien administrateur à l'AGA 2020 : Susan Ranck (Ranck & Associates, LLC) et Scott Wright (anciennement avec Star Produce, maintenant avec l'Université de la Saskatchewan). Jody Mott (Holland Marsh Growers) et Alvin Keenan (Rollo Bay Holdings) ont été réélus pour un deuxième mandat. Suite à l'AGA, Stephanie Lariviere (Erie James Ltd.) a été sélectionnée à la présidence par les administrateurs pour un troisième mandat, et Robert Allard (Pommes Philip Cassidy Apples Inc.) a été choisi comme vice-président du Conseil d'administration pour 2021. Quatre postes d'administrateur sont disponibles pour les candidats(es) en herbe à l'AGA 2021. La liste complète des administrateurs et leurs biographies sont présentées en ligne, à <https://www.canadagap.ca/fr/history/governance/>.

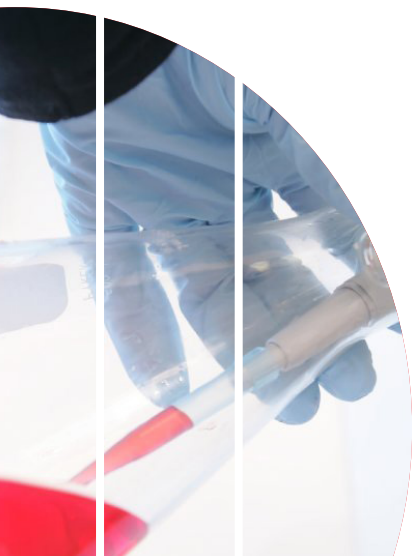
Examen de la gestion du programme

L'examen annuel de la gestion du programme a eu lieu avec des membres de la haute direction et des représentants du Conseil d'administration le 29 septembre 2021. Pendant l'examen, les administrateurs et le personnel examinent les éléments suivants qui se rapportent au rendement du programme ainsi que les possibilités d'amélioration :

- les demandes de modification au programme
- le rendement des organismes de certification de CanadaGAP
- les plaintes et leur traitement
- les résultats des audits internes
- la participation au programme de formation des auditeurs et les résultats obtenus
- les besoins en matière de ressources
- les politiques sur les conflits d'intérêts et sur la confidentialité, entre autres.

Comité consultatif technique

En 2021, CanadaGAP a effectué un changement significatif à la structure et à la composition de son comité consultatif de longue date. Depuis plusieurs années, le Conseil d'administration de CanAgPlus a nommé un Comité consultatif des intervenants. En 2021, le Conseil d'administration a mis à jour les termes de référence du Comité et a renommé le groupe Comité consultatif technique (CCT), afin de centrer les activités du comité sur la provision de conseils techniques au Conseil relatifs aux changements proposés aux documents du programme. Chaque année, CanadaGAP reçoit plusieurs demandes provenant des utilisateurs du programme pour réviser les guides de salubrité des aliments, les modèles génériques HACCP, et la liste de contrôle de l'audit de CanadaGAP. Un groupe d'experts qualifiés est essentiel pour offrir des recommandations sur les changements proposés à la norme technique. Les demandes sont d'abord examinées par le personnel, et l'information est ensuite présentée au comité à fins de discussion et de rétroaction.



En décembre 2020, le Conseil d'administration a nommé au Comité consultatif des intervenants une liste complète de nouveaux membres, dont certains étaient des anciens membres du Comité consultatif des intervenants précédent. Bien que le Conseil s'efforce de nommer des membres représentatifs des divers groupes de cultures dans le cadre de la portée CanadaGAP, les principaux critères pour les membres sont les connaissances, l'éducation et l'expertise technique en matière de salubrité alimentaire, compte tenu du rôle du comité. Une attention est aussi accordée aux représentants ayant une expertise dans divers types de production, d'entreposage, d'emballage, de remballage et de courtage, ainsi que toute autre compétence pertinente (par ex., de l'expérience dans l'industrie). La taille du Comité est fixée à un maximum de neuf membres, avec un président ou une présidente issu du Conseil d'administration, afin de maximiser l'efficacité et la productivité des réunions. Le membre du Conseil Beth Pattillo a été nommée à la présidence du nouveau CCT en 2021.

Les mises en candidature au Comité consultatif technique sont acceptées annuellement, et les nominations faites par le Conseil visent des mandats de un ou deux ans. Les personnes intéressées sont invitées à poser leur candidature par l'entremise du processus public des mises en candidature chaque automne. La liste des membres actuels du CCT est publiée sur le [site Web de CanadaGAP](#). Le Comité se réunit habituellement en personne tous les étés et tient des conférences téléphoniques au besoin. En raison de la pandémie de la COVID-19, les réunions de 2020 et de 2021 ont eu lieu de façon virtuelle.

CanadaGAP souhaite rappeler à tous les intervenants que le programme a une politique de porte ouverte pour recevoir les commentaires, les suggestions pour l'amélioration et les demandes pour les modifications aux exigences du programme de toutes les parties, en tout temps. Les coordonnées pour le bureau de CanadaGAP sont disponibles à l'adresse www.canadagap.ca/fr/

Promotion, éducation et sensibilisation

CanadaGAP participe à un grand nombre d'initiatives d'éducation et de sensibilisation. De toute évidence, avec la pandémie mondiale qui se prolonge en 2021, les occasions de représenter le programme en dehors des réunions virtuelles ont été limitées. Néanmoins, CanadaGAP a pu s'engager dans un certain nombre d'initiatives en cours importantes. Le tableau sur les pages suivantes résume ces activités.



Mois	Activité - Sujet	Lieu
Janvier	Groupe de travail de GFSI sur les indicateurs de rendement clés pour les propriétaires de programmes de certification	Conférences téléphoniques
Janvier	Séance d'information avec l'ACIA sur ISO 22003-2	Microsoft Teams
Janvier et février	Examen de révision de mise à niveau des auditeurs CanadaGAP	Conférences téléphoniques
Janvier à avril	Groupe de travail de GFSI sur la formation des auditeurs et le développement professionnel continu	Conférences téléphoniques
Janvier à août	Appels de table ronde d'Agriculture et Agroalimentaire Canada (COVID-19)	Conférences téléphoniques
Janvier et septembre	Appels du Comité parallèle du CCN sur ISO 22003-2	Appel Zoom
Janvier à novembre	Réunions du Conseil d'administration de la Coalition canadienne de la chaîne d'approvisionnement de la salubrité alimentaire	Conférences téléphoniques
Février	Comité sur la salubrité des aliments de la International Federation for Produce Standards (IFPS)	Conférences téléphoniques
Février	Atelier sur la gestion de risque de la coalition	Webinaire
Février	Webinaire de CanadaGAP pour les organismes de certification	Webinaire
Février à novembre	Groupe de travail technique de GFSI sur les légumes-feuilles	Conférences téléphoniques
Mars	Conférence mondiale sur la sécurité alimentaire et réunion des propriétaires des programmes de certification avec le comité directeur de GFSI	Webinaire
Mars	Atelier de GFSI sur les partenariats publics privés; panel de discussion	Webinaire
Mars	Conférence des légumes cultivés à la boue	Zoom
Mars	Sessions de mise à niveau des auditeurs des organismes de certification	Webinaires/Appels
Mars	Cours d'introduction au programme CanadaGAP	Virtuel/en direct en ligne
Mars	AGA et réunion du comité de la salubrité des aliments du CCH	Zoom
Mars	Assemblée générale annuelle de l'ACDFL	Webinaire



Mois	Activité - Sujet	Lieu
Mars, avril, mai, décembre	Réunions ISO/CASCO JWG36 sur ISO 22003-2	Zoom
Mars, mai, octobre	Réunions de groupes des aliments de la International Accreditation Forum (IAF)	Zoom
Mars, juillet, octobre	Mises à jour Race-to-the-Top de GFSI (trimestrielles)	Zoom
Mars et novembre	Réunions ISO/CASCO JWG36 (groupe de rédaction sur ISO 22003-2)	Zoom
Mars à novembre	Forum national intersectoriel sur les infrastructures essentielles (bimensuel)	Conférences téléphoniques
Mars à décembre	Groupe de travail de GFSI des propriétaires de programmes de certification (appels mensuels)	Zoom
Avril	Groupe de travail ISO22003-2 sur la certification d'emplacements multiples	Zoom
Avril	Cours de formation des auditeurs CanadaGAP	Virtuel/en direct en ligne
Avril	Cours d'introduction au programme CanadaGAP (privé)	Virtuel/en direct en ligne
Avril	Réunion des experts en matière de salubrité des aliments de l'ACIA	Zoom
Avril	Semaine fraîche (Fresh Week) de l'ACDFL (panéliste)	Zoom
Mai	Cours de formation des auditeurs CanadaGAP (privé)	Virtuel/ en direct en ligne
Mai	Webinaire CanadaGAP pour les organismes d'accréditation	Webinaire
Mai	AGA de la Coalition canadienne de la filière alimentaire pour la salubrité des aliments	Zoom
Mai et septembre	Réunions du Comité de salubrité des aliments de l'ACDFL	Conférences téléphoniques
Juin	Cours de formation des auditeurs CanadaGAP	Virtuel/en direct en ligne
Juin	Réunion de revue des performances annuelles avec les organismes de certification	Microsoft Teams
Juin	Mise à jour des relations industrielles de l'ACIA avec les membres de la Coalition	Webinaire
Juin	Symposium de recherche du Center for Produce Safety	Webinaires
Juin	Réunion de l'industrie canadienne gouvernementale de l'ACDFL (CGIM)	Zoom



Mois	Activité - Sujet	Lieu
Juin	Formation des auditeurs CanadaGAP (privé)	En ligne
Juin et juillet	Réunions du Comité consultatif technique de CanadaGAP	Zoom
Juillet à novembre	Audits CanadaGAP en présence de témoins	À travers le Canada
Juin à décembre	Examen de 40 mois du maintien de la reconnaissance du gouvernement de l'ACIA	Zoom
Août	Réunion annuelle technique des organismes de certification de CanadaGAP	Zoom
Août	Cours de formation des auditeurs CanadaGAP (solutions en matière de salubrité alimentaire)	Virtuel/en direct en ligne
Août	Webinaire sur la recherche de l'eau agricole du Center for Produce Safety	Webinaire
Août et septembre	Webinaires de Western Growers sur l'analyse des causes profondes et de l'échantillonnage	Webinaires
Septembre	Webinaire de formation et de développement professionnel des auditeurs de GFSI	Webinaire
Septembre	Réunion des propriétaires de programme de certification avec le Comité directeur de GFSI	Zoom
Septembre	Examen de gestion de CanadaGAP	Zoom
Octobre	Visite annuelle de GFSI au bureau CanadaGAP (examen virtuel)	Zoom
Octobre	Réunion du Groupe local Canada É.-U. GFSI	Zoom
Novembre	Réunion annuelle avec ANAB-ANSI	Zoom
Novembre	Réunion annuelle avec le Conseil canadien des normes	Microsoft Teams
Novembre	AGA de l'Association de la protection des aliments de l'Ontario et le Symposium de la salubrité des aliments (panéliste)	Brampton (ON)
Novembre et décembre	Réunions de l'ACDFL avec l'industrie sur les exigences de GFSI	Zoom
Novembre	Assemblée générale annuelle et réunion du Conseil de CanAgPlus	Zoom
Novembre – Décembre	Cours de formation des auditeurs de CanadaGAP (solutions en matière de salubrité des aliments)	Virtuel/en direct en ligne



Sondage auprès des participants au programme

Tous les trois ans, CanadaGAP effectue officiellement un sondage auprès des participants sur divers aspects du programme. Le dernier sondage complet a été achevé en 2019 et sera renouvelé en 2022.

En 2021, un sondage plus court a été mené pour recueillir des commentaires spécifiques sur les versions PDF remplissables des guides de salubrité des aliments de CanadaGAP et la traduction espagnole des documents. Bien qu'un nombre limité de réponses ait été reçu, les commentaires ont été extrêmement positifs, et ont confirmé l'engagement de CanadaGAP à continuer d'offrir ces ressources aux participants au programme. Sur les quarante-neuf répondants du sondage sur les versions PDF remplissables, vingt-trois participants au programme ont partagé des commentaires sur les raisons pour lesquelles ils ont trouvé les PDF remplissables utiles :

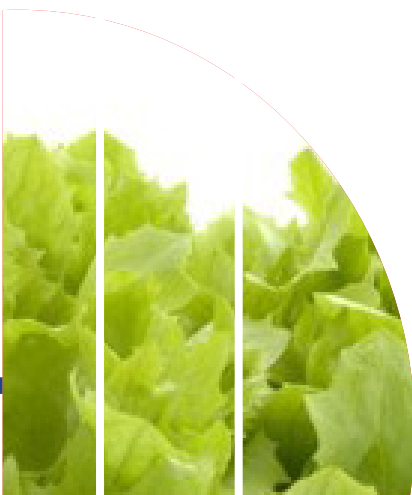
- Facilité d'utilisation (10)
- Épargner sur l'impression/moins de papier (3)
- Pratique/simplicité (5) (pour la formation, pour rendre spécifique les procédures chez l'entreprise)
- Gain de temps (2)
- Facile d'effectuer les changements (2)
- Commentaires supplémentaires : bon moyen de suivre votre progrès, s'adapte au travail à distance, travailler sur la numérisation de tous les documents.

Plusieurs répondants ont fait des suggestions sur des façons d'améliorer les versions PDF remplissables, que CanadaGAP étudie :

- Option remplissable en espagnol/autres langues
- Clarifier ce qui est requis pour les signatures numériques
- Réduire la répétition
- Différentes options pour imprimer
- Options plus réactives pour S/O (par exemple, S/O en haut de la section et la section peut être ignorée, etc.)
- Les formulaires espagnols pourraient aussi être en Excel
- Inclure un espace pour les annotations/remarques personnelles
- Peut-être illustrer les documents
- Tous les registres doivent être rédigés dans le même ordre dans toutes les langues afin que tout le monde puisse suivre ensemble.

Les répondants qui connaissaient les PDF remplissables mais qui ont choisi de ne pas les utiliser ont cité les raisons suivantes :

- Je préfère le papier
- N'a pas très bien fonctionné
- Habitude – utilisera l'année prochaine
- En pleine transition vers le format électronique.



Parmi les trente-huit participants qui ont répondu au sondage sur la traduction espagnole des guides, dix-sept répondants ont expliqué comment ils utilisent les documents :

- La plupart les utilisent en parties (registres, formation, PNA)
- Une personne n'utilisait que les registres
- Un répondant utilisait l'intégralité du guide
- Deux participants au programme utilisaient la traduction principalement pour les affiches
- Un répondant utilisait la section 23 pour expliquer les dérogations.

Quinze des seize répondants ont déclaré qu'ils aimaient la traduction des guides en espagnol, et quelques personnes ont fait des commentaires supplémentaires :

- Il serait utile que les registres soient à la fois en anglais/espagnol combinés (pour être compris dans les deux langues n'utilise qu'une seule feuille) – *Remarque de la direction : ce format est disponible sur le site Web de la BC Vegetable Marketing Commission*
- J'aimerais l'avoir en Excel
- Très utile pour travailler avec TET
- Donne l'assurance que [les travailleurs] comprennent et que nous pouvons suspendre les affiches en espagnol pour que tout le monde puisse y référer continuellement.

CanadaGAP a également demandé aux participants au programme s'ils utilisaient les ressources disponibles sur le site Web de CanadaGAP (ressources de formation, affiches de lavage de mains, etc.) et par des organisations partenaires telles que la BC Vegetable Marketing Commission. Les commentaires reçus étaient les suivants :

a. Lesquelles utilisez-vous?

- Affiches
- Registres bilingues
- Affiches bilingues
- Registres C et D en punjabi.

b. Aimez-vous les ressources disponibles?

- 22/22 répondants ont dit oui
- Commentaires supplémentaires : parfois je les trouve périmés ou ringards, plus d'affiches avec des images, aimerait avoir des affiches de lavage de mains pour le champ où il n'y a pas d'eau – *Remarque de la directrice générale : ils sont disponibles sur le site Web de CanadaGAP.*

Nous remercions tous les répondants qui ont pris le temps de participer au sondage et nous acceptons les commentaires sur les ressources de CanadaGAP à tout moment.



Site Web de CanadaGAP

Le site Web de CanadaGAP <https://www.canadagap.ca/fr/> comprend des conseils pour améliorer la compréhension des exigences de salubrité des aliments et des renseignements sur le fonctionnement du programme. Le site Web met gratuitement à disposition une gamme de documents, d'affiches, d'outils de formation, la foire aux questions, et d'autres documents de communication pour soutenir la formation des exploitants et des employés. Une fonction de recherche améliorée a été lancée l'année dernière pour rendre le contenu plus accessible et le site Web plus convivial.

Infolettre de CanadaGAP

2021 a connu la réintroduction de l'infolettre trimestrielle de CanadaGAP pour augmenter le dialogue avec les participants au programme et d'autres intervenants.

L'infolettre présente le même contenu auquel les usagers sont habitués à accéder sur le site Web de CanadaGAP, mais présenté avec des messages plus clairs et plus percutants. Alors que les FAQs, les guides et les renseignements pertinents au sujet du programme se trouvent aux mêmes endroits qu'auparavant, l'infolettre a été conçue pour simplifier et diffuser le contenu en sections assimilables.

Voici un aperçu du contenu qui est présenté dans l'infolettre :

- Explorez la Foire aux questions (FAQ) – sougline des informations pertinentes pour les participants au programme et les auditeurs
- Le coin des acheteurs – où les clients (détaillants, services alimentaires, fabricants, et transformateurs) sont interviewés et offrent leur point de vue sur le programme CanadaGAP
- Histoires de réussites – mettant en vedette des entreprises qui voient clairement les avantages de la mise en œuvre du programme CanadaGAP
- Contenu extrait des communications CanadaGAP, y compris les rapports annuels, les présentations, les dépliants et les communiqués
- Des ressources externes de la page Liens sur la salubrité des aliments disposées de manière à ce que vous puissiez voir en un coup d'œil les nombreux outils disponibles.

Communications avec les intervenants

CanadaGAP communique fréquemment avec les participants au programme et d'autres intervenants au moyen de communiqués, qui sont publiés à l'adresse : <https://www.canadagap.ca/fr/publications/communiques/>.

Les notes de formation continue pour auditeurs sont également distribuées aux intervenants concernés, y compris les auditeurs, les représentants des organismes de certification, et les participants au programme. Ces documents sont aussi disponibles sur le site Web de CanadaGAP.

Pour la liste des articles publiés dans les médias, consultez le site Web de CanadaGAP, à l'adresse : www.canadagap.ca/fr/media/articles.



CanadaGAP offre également de la formation de deux jours aux partenaires de livraison à travers le pays intitulé « Cours d'introduction au programme CanadaGAP ». De plus amples renseignements sont disponibles à l'adresse : <https://www.canadagap.ca/fr/program/training-resources/> ou en communiquant avec le bureau de CanadaGAP.

Participation au programme

Près de trois mille producteurs participent actuellement au programme CanadaGAP. La dernière année a connu un nombre de producteurs qui ont quitté le programme en raison des attentes de plus en plus rigoureuses concernant la certification de groupe pour aligner avec les nouvelles exigences de GFSI. De plus, un nombre de participants au programme ont suspendu leur participation à CanadaGAP en raison de la COVID-19. Les départs de 2021 ont marqué la première baisse nette des niveaux de participation au programme depuis la création du programme en 2008.

Le tableau ci-dessous montre le changement d'une année à l'autre du nombre de producteurs participants. Les chiffres ci-dessous reflètent une croissance ou une baisse nette, qui tient compte de l'attrition normale résultant des changements dans les entreprises, des départs à la retraite, et l'interruption volontaire de la certification, etc.

Changements de la participation au programme CanadaGAP d'une année à l'autre

Année (sept. – août)	Nombre de producteurs	Augmentation (Baisse)	Taux de croissance (baisse)
2008-2009	537	537	100%
2009-2010	781	244	45%
2010-2011	1879	1098	141%
2011-2012	2204	325	17%
2012-2013	2440	236	11%
2013-2014	2526	86	4%
2014-2015	2927	401	16%
2015-2016	3042	115	4%
2016-2017	3127	85	3%
2017-2018	3156	29	1%
2018-2019	3185	29	1%
2019-2020	3233	48	2%
2020-2021	2930	(303)	(-9%)



Tendances en matière de participation

Les tendances en matière de participation suivantes méritent d'être notées pour 2021:

- Les taux de participation en 2021 ont baissé chez les producteurs de la Colombie-Britannique et des États-Unis.
- De nouveau, la Colombie-Britannique demeure la province qui compte la proportion la plus élevée d'adhérents, soit 34 % de toutes les entreprises certifiées CanadaGAP. Le chiffre de cette année se compare à la Colombie-Britannique qui comptait 36 % de tous les participants au programme en 2020.
- Parmi les groupes de cultures, tous les groupes ont connu une légère augmentation, à l'exception de deux secteurs où les niveaux de participation ont chuté de façon significative : les fruits de verger et de vigne, et les légumes combinés (légumes-fruits, cultures de bulbes et de racines, etc.).
- Le nombre de participants s'inscrivant à l'option D pour les entreprises de remballage, de commerce en gros et de courtage continuent d'augmenter. Plus de 200 entreprises participent maintenant à l'option D, ce qui représente 5 % de toutes les entreprises certifiées CanadaGAP.
- La certification de groupe reflète maintenant seulement 7 % des producteurs participant à CanadaGAP. Pendant douze années, la proportion des participants des groupes variait de 20 % à 30 % de toutes les adhésions. Une forte baisse du nombre de groupes s'est produite depuis l'introduction d'exigences de GFSI plus strictes pour la certification de groupe.
- L'équilibre entre les adhésions individuelles et de groupe s'est sensiblement modifié au cours de la dernière année, en raison des nouvelles exigences de certification de groupe. Un nombre important de ceux qui passent à la certification individuelle choisissent des options de certification qui ne sont pas reconnues par GFSI. Pour 2021, 27 % des entreprises certifiées sont inscrites dans le cycle d'audit de quatre ans, ce qui représente une augmentation substantielle par rapport à 2020 lorsque 23 % des participants au programme ont choisi les options A1 et A2.
- Le nombre de participants au programme passant à un audit annuel dans le cadre de l'option C a également augmenté, correspondant proportionnellement à la perte de groupes. L'option C comprend désormais 61 % de tous les participants, par rapport à 58 % des entreprises certifiées CanadaGAP en 2020.
- Pour faciliter l'analyse des tendances en matière de participation, nous avons réparti les résultats en cinq groupes de cultures :
 - o Fruits de verger et de vigne
 - o Légumes de plein champ
 - o Pommes de terre
 - o Petits fruits
 - o Produits de serre



La participation totale à CanadaGAP est de 100 %. Le pourcentage de chaque groupe est présenté dans le tableau ci-dessous ainsi que dans le document sur les données statistiques, notamment par province, qui est annexé au rapport annuel. Les données sont celles du 31 août 2021.

Proportion de participants au programme CanadaGAP selon le groupe de cultures

Données fondées sur le nombre de producteurs	Fruits de verger et de vigne	Légumes de plein champ*	Pommes de terre	Petits fruits	Produits de serre	Remballage, commerce en gros et courtage	Participation totale à CanadaGAP
Pourcentage de participants CanadaGAP en 2021	21%	29%	19%	19%	6%	5%	100%

À titre de comparaison :

2020	24%	30%	17%	18%	6%	5%	100%
2019	24%	29%	18%	19%	7%	3%	100%
2018	24%	27%	18%	20%	8%	3%	100%
2017	24%	25%	19%	21%	8%	3%	100%
2016	30%	24%	18%	20%	8%	Aucune donnée	100%
2015	33%	23%	18%	18%	8%	Aucune donnée	100%

*Les exploitations de légumes-feuilles détiennent une proportion accrue des certificats CanadaGAP en 2021, mais les producteurs d'autres types de légumes de plein champ (légumes-fruits, cultures de bulbes et de racine, etc.) ont quitté le programme en nombre proportionnellement plus élevé (23 % des participants en 2020, qui a diminué à 21 % en 2021). L'effet combiné est une réduction du niveau proportionnel de participation dans la catégorie des « légumes de plein champ », ce qui comprend à la fois les légumes-feuilles et les autres légumes.

Tendances en matière d'audits

- Nombre d'audits CanadaGAP (pour les options A1, A2, C, D, et les audits du système de gestion de groupe)

	2021	2020	2019	2018	2017	2016	2015
Nbre d'audits rapportés	2019	1748	1650	1589	1538	1390	1270

Période visée : du 1er septembre au 31 août, selon le nombre de certificats émis.

De plus, chaque année, environ 100 fermes appartenant à un groupe font l'objet d'un audit.

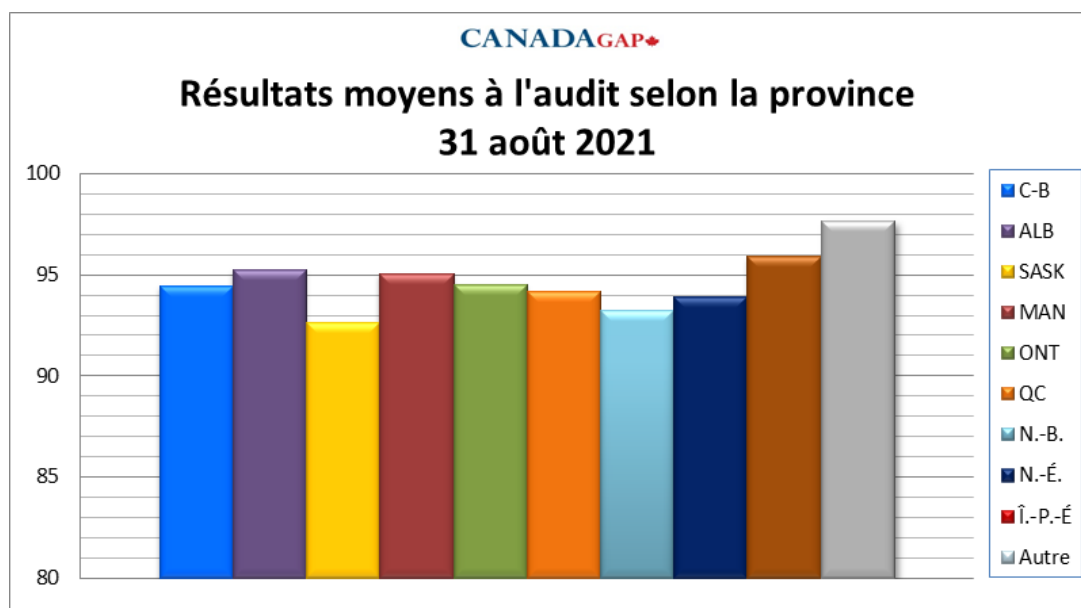


- **Résultat moyen à l'audit selon le groupe de cultures** (du 1er septembre au 31 août, selon le nombre de certificats émis)

Groupe de culture	2021	2020	2019	2018	2017	2016	2015
Pommes de terre	94.55	94.59	94.46	94.98	93.84	94.36	94.03
Produits de serre	96.91	95.66	96.63	96.36	95.55	95.98	96.63
Fruits de verger et de vigne	93.54	93.76	92.84	93.75	93.97	93.20	91.92
Légumes-feuilles et crucifères	93.95	93.78	93.82	94.61	93.97	94.41	94.40
Petits fruits	94.45	94.25	92.92	93.29	92.44	92.30	90.17
Légumes combinés	94.87	94.38	94.50	94.61	92.86	94.11	94.01
Moyenne globale	94.61	94.28	93.98	94.34	93.24	94.04	92.84

Malgré les nombreux défis pour l'industrie en raison de la COVID-19, la période d'un an se terminant le 31 août **2021 a donné lieu à la note d'audit moyenne la plus élevée pour les participants au programme de CanadaGAP**. Selon les résultats préliminaires de l'audit (avant la mise en œuvre des mesures correctives), la moyenne globale de 94,61 % a été mesurée parmi les participants de toutes les options de certification CanadaGAP. Bien que cohérents avec les résultats des six dernières années, les notes moyennes d'audit de la dernière année sont légèrement plus élevées dans tous les groupes de cultures à l'exception des pommes de terre et des fruits de verger et de vigne. Nous félicitons les entreprises certifiées CanadaGAP, qui continuent de maintenir et d'atteindre des niveaux élevés de salubrité alimentaire au sein de leurs exploitations!

Le graphique ci-dessous illustre les résultats moyens des audits selon la province :



Programme d'audit aléatoire

CanadaGAP offre aux entreprises les options de certification A1 et A2, qui comportent un cycle d'audit de quatre ans. Ces options de certification ne sont pas reconnues par GFSI, car elles n'incluent pas d'audit annuel sur place. Pour obtenir la certification, l'entreprise doit subir avec succès un audit complet sur place au cours de la première année du cycle de quatre ans. Afin de maintenir la certification au cours des trois années subséquentes, elle peut être choisie au hasard pour un audit annuel, chaque année ou une seule fois. Pour chaque année où son entreprise n'est pas choisie, l'exploitant doit signer une déclaration et réaliser une autoévaluation à l'intention de l'organisme de certification afin de montrer que son exploitation continue de répondre aux exigences du programme.

Le tableau suivant compare les résultats des audits prévus à ceux des audits aléatoires depuis 2012. La tendance Il est intéressante au cours des quatre dernières années se poursuit, avec de noter qu'au cours des trois dernières années, les entreprises choisies au hasard pour un audit ayant, en moyenne, obtenu des notes légèrement plus élevées que les entreprises de l'option A1 et A2 faisant objet de leur audit régulier. Les données se rapportant aux audits aléatoires réalisés en 2021 seront disponibles en 2022.

Résultats aux audits aléatoires pour les options A1 et A2 de CanadaGAP

<i>Année</i>	Résultats moyens aux audits prévus aux 4 ans	Résultats moyens aux audits aléatoires
2012	87.56	90.65
2013	91.85	91.55
2014	90.14	91.92
2015	91.03	93.50
2016	91.16	88.05
2017	91.06	93.64
2018	91.82	92.92
2019	90.35	92.69
2020	90.82	94.40



Auditeurs CanadaGAP

- Le bassin d'auditeurs compte 530 auditeurs actifs et qualifiés CanadaGAP (qui travaillent actuellement pour un organisme de certification). Ces derniers représentent 124 % des personnes ayant suivi le cours de formation d'auditeurs CanadaGAP et 203 % de celles qui l'ont réussi. La carte ci-dessous montre les auditeurs par région :



	# d'auditeurs	Pourcentage
Ouest	20	40%
Ontario	12	24%
Québec	12	24%
Atlantique	4	8%
É-U	2	4%
Total	50	100%

Données courantes en date du 31 août 2021

Formation des nouveaux auditeurs CanadaGAP

Sommaire des séances de formation d'auditeurs CanadaGAP :

	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	Total depuis 2008
Nombre de personnes ayant terminé le cours de formation d'auditeurs de CanadaGAP	66	16	48	19	25	37	48	430
Nombre de personnes ayant réussi le cours	38	9	32	11	17	13	17	255
Pourcentage de personnes ayant réussi le cours	58%	75%	70%	65%	77%	54%	71%	67%
Nombre de séances de formation d'auditeurs	6	4	7	3	6	5	4	64

Remarques : Données cumulatives au 31 août 2021. Un cours en 2020 comporte des reprises d'examens en cours. Quatre cours en 2021 ont des reprises d'examens en cours. Les données ne sont pas encore complètes. Ces chiffres ne sont donc pas considérés comme définitifs ou représentatifs. Ceux qui ont suivi le cours uniquement à des fins éducatives n'ont pas été inclus dans le calcul du nombre ou du pourcentage des personnes qui ont réussi le cours.

Le cours de formation des auditeurs a été offert en ligne pour la première fois en novembre 2020. Depuis ce temps, les cours ont été offerts en ligne tout au long de 2021. Ces cours virtuels se sont remplis et ont atteint la capacité d'inscription maximale. Les cours ont non seulement atteint un grand nombre de candidats auditeurs potentiels mais aussi des conseillers, des responsables de la salubrité alimentaire, et d'autres intervenants, car de nombreuses personnes ont suivi les cours à des fins éducatives. Bien que le cours soit principalement conçu pour former les auditeurs potentiels, les connaissances pratiques fournies dans le cours de formation des auditeurs sont tout aussi bénéfiques à un responsable de la salubrité alimentaire qui met en œuvre le programme dans leur entreprise, que pour un auditeur qui vérifie la conformité.

Formation et examen de mise à niveau des auditeurs CanadaGAP

Introduite pour la première fois en 2014, la formation de mise à niveau et l'évaluation des auditeurs ont été effectuées par CanadaGAP tous les deux ans en vue d'assurer le maintien de la compréhension continue des auditeurs des exigences du programme, y compris les nouvelles exigences qui ont été récemment introduites. Elle est obligatoire pour les auditeurs actuellement qualifiés, et pour tous les auditeurs internes travaillant pour des groupes (sous l'option de certification B).

En 2020, un examen obligatoire a été administré aux auditeurs actifs (anglophones et francophones), ainsi qu'aux auditeurs inactifs intéressés. Les participants qui ont échoué après leur première tentative ont eu droit à une reprise d'examen. Les organismes de certification ont examiné les concepts fréquemment ratés de tous les examens de mise à niveau terminés pendant les sessions de mise à niveau qu'ils ont organisées pour leurs auditeurs en mars 2021. La prochaine ronde d'évaluation de mise à niveau est prévue pour 2022.

Cours de formation d'introduction au programme CanadaGAP

CanadaGAP a développé un cours d'orientation de deux jours d'introduction au programme CanadaGAP. Le cours est conçu pour éduquer les participants sur les principaux éléments du programme CanadaGAP et pour fournir des informations sur la salubrité des fruits et légumes frais pour les aider à comprendre les exigences du programme.

Depuis 2014, le cours d'introduction au programme CanadaGAP a été offert par divers formateurs de formation. La documentation du cours est disponible sur demande auprès de CanadaGAP, en anglais et en français. Les formateurs de formation peuvent offrir le cours à condition qu'ils utilisent un animateur approuvé par CanadaGAP pour offrir la formation. L'animateur doit être familier avec le programme CanadaGAP et les exigences du guide (par ex., doit avoir réussi le cours de formation des auditeurs de CanadaGAP).

Les personnes intéressées à offrir le cours sont priées de communiquer avec le bureau de CanadaGAP.



Organismes de certification

Les participants au programme CanadaGAP peuvent choisir parmi les trois firmes d'audit suivantes qui sont autorisées à réaliser les audits CanadaGAP :

- Bureau de normalisation du Québec (BNQ)
- NSF Canada Ag (comprend le sous-traitant Gestion Qualiterra, au Québec)
- Perry Johnson Registrars Food Safety, Inc. (PJRFSI)



Les auditeurs CanadaGAP sont employés ou engagés directement par l'organisme de certification (OC), et certains auditeurs travaillent pour plus d'un OC. L'information sur chaque organisme de certification est disponible sur le site Web de CanadaGAP à l'adresse :

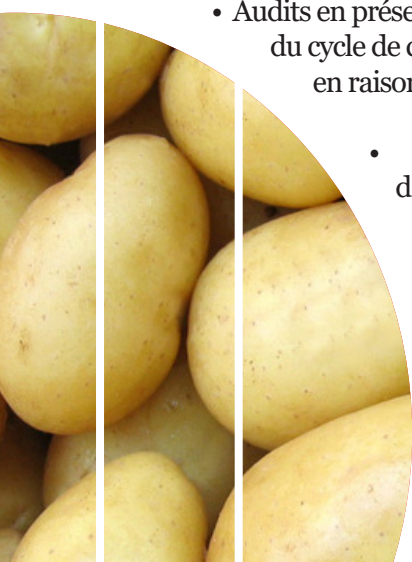
<https://www.canadagap.ca/fr/certification/certification-bodies/>

CanadaGAP a accueilli Perry Johnson Registrars Food Safety, Inc. (PJRFSI) en tant qu'organisme de certification nouvellement autorisé en 2020. PJRFSI a augmenté son équipe d'auditeurs disponibles et a maintenant un an d'expérience dans la livraison d'audits CanadaGAP.

Programme d'intégrité pour la surveillance des organismes de certification et des auditeurs

Le programme de surveillance de l'intégrité des organismes de certification de CanadaGAP comporte les éléments suivants :

- Une réunion obligatoire avec chaque organisme de certification afin de procéder à l'évaluation annuelle du rendement.
- La surveillance des normes de services énoncées dans les contrats de licence qui font l'objet de rapports chaque année.
- L'audit des bureaux des organismes de certification, y compris tous les fournisseurs de services sur un cycle de cinq ans (SGS : 2015; Gestion Qualiterra : 2016; BNQ : 2018; NSF : 2019; Gestion Qualiterra : 2021).
- Le contrôle ponctuel des rapports d'audit (au moins un par année pour chaque auditeur).
- La participation de CanadaGAP à des appels des OC où les auditeurs obtiennent des mises à jour et sont informés des exigences du programme et de l'évaluation. Le personnel de CanadaGAP a ainsi l'occasion de se tenir au courant du rendement des auditeurs, des lacunes dans leurs connaissances, etc.
- Audits en présence de témoins : Notre objectif est de voir chaque auditeur au moins une fois au cours du cycle de cinq ans. Après une année (2020) où les audits en présence de témoins ont été arrêtés en raison de la COVID-19, ces activités ont repris au cours de la saison des audits 2021.
- Des examens de mise à niveau pour les auditeurs ont lieu tous les deux ans en vue d'assurer le maintien continu de la compréhension des exigences du programme CanadaGAP.
- La surveillance et le suivi en continu des plaintes.



Que nous réservera 2022?

- Sondage des participants au programme et séances de questions interactives – prévus pour le premier trimestre de 2022.
- Examens de mise à niveau des auditeurs – prévus pour le quatrième trimestre de 2022.
- L'engagement actif dans les activités de GFSI se poursuivra, y compris la participation dans le Groupe local É.-U.-Canada, dans diverses initiatives « Race to the Top » de GFSI, et dans des réunions régulières avec le Comité directeur de GFSI ainsi qu'avec la haute direction.
- CanadaGAP poursuivra sa participation active à l'élaboration et la mise en œuvre de la nouvelle norme ISO/IEC 22003-2.
- CanadaGAP ne prévoit pas publier une mise en œuvre des Guides de salubrité des aliments en 2022, bien que quelques changements soient en cours pour la liste de contrôle de l'audit de CanadaGAP. Pour d'autres mises à jour, visitez le site Web du programme à l'adresse <http://www.canadagap.ca/fr/>

Merci au personnel et aux partenaires de CanadaGAP

CanadaGAP remercie sincèrement nos partenaires des organismes de certification – NSF Canada Ag, BNQ, et PJRFSI – et chaque auditeur CanadaGAP pour leur travail acharné.

Les administrateurs et la haute direction souhaitent exprimer leurs sincères remerciements et félicitations à l'équipe dévouée de membres du personnel compétents qui contribuent au bon fonctionnement et à l'efficacité du programme CanadaGAP. Nous devons dire au revoir cet automne à la coordonnatrice des auditeurs Justine Payne, qui quitte son poste chez CanadaGAP après quatre ans. Nous lui souhaitons bonne chance dans ses futurs projets!

CanadaGAP souhaite reconnaître les précieuses contributions de l'administrateur sortant Robert Allard, qui terminera son deuxième terme au sein du Conseil d'administration CanAgPlus à l'Assemblée générale annuelle prochaine le 29 novembre 2021. Robert est un partisan et un contributeur de longue date du programme CanadaGAP et il manquera beaucoup au personnel et aux administrateurs.

Le personnel et les administrateurs du programme CanadaGAP reconnaissent et apprécient les efforts de chaque entreprise certifiée CanadaGAP dans leur engagement à produire des aliments en toute sécurité pour le bien de tous.

Rapport préparé par

Heather Gale, directrice générale
Programme CanadaGAP, CanAgPlus



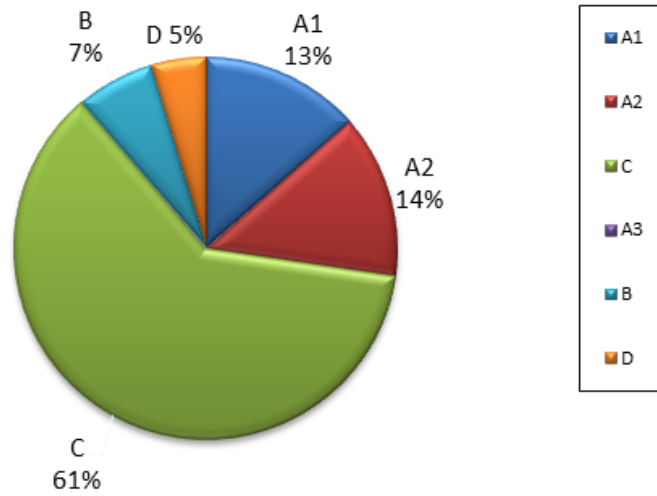


Salubrité des fruits et légumes frais

Données statistiques relatives au programme CanadaGAP



Participation selon l'option de certification 31 août 2021



Proportion de participants selon le groupe de culture 31 août 2021

